



Que va me coûter ma formation ?

2021 - 2022

Table des matières

Informations utiles	3
Conditions d'inscription	
Conditions d'organisation	
Que va me coûter ma formation ?	
Sections	6
Langues	7
Français – Néerlandais – Allemand – Japonais	
Anglais – Espagnol – Italien	
Informatique	8
Tablette et smartphone	
DAO 2D – DAO 3D	
WEB	8
Vue JS	
Javascript	
Arts appliqués	9
Photoshop	
Impression 3D	
Soins aux personnes	9
formation continue de l'ATNUP	
Bien-être	9
Techniques de bien-être par le massage – Réflexologie plantaire – Huiles essentielles – Sophrologie - bien-être au travail	
Restauration	10
Découverte de la cuisine – cuisine végétarienne – cuisine asiatique – cuisine végétarienne – bistronomie cuisine des poissons – Cuisine des gibiers – Petite restauration et sandwicherie – Pâtisserie	
Remédiation	10
Orthographe et grammaire	

Permis de conduire ----- 11

Préparation au permis de conduire B théorique

Art floral ----- 11

Antiquité - brocante----- 11

Conditions d'inscriptions

- Âge minimum requis : 15 ans et avoir suivi 2 année de secondaire ou 16 ans ;
- Avoir un titre de séjour valable ;
- Répondre aux conditions spécifiques : prérequis (études faites) et/ou avoir satisfait au test d'admission organisé en début de formation ;
- Être en possession de tous les justificatifs (titre de nationalité, autorisation éventuelle de séjour, attestation donnant lieu à l'exonération du droit d'inscription) et copie(s) éventuelle(s) de titre(s) ou diplôme(s) ;
- Acquitter les droits d'inscription.

Conditions d'organisation

Les formations énoncées dans le catalogue sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant d'étudiants.

Que va me coûter ma formation ?

Circulaire 8040 du 29 mars 2021

Préambule

Les montants de la partie fixe et du tarif par période dans l'enseignement de promotion sociale sont liés, à partir du **1^{er} septembre 2014**, à l'indice des prix à la consommation selon la formule suivante:

$$DI (\text{année } N+1) = DI (\text{année } N) \times \frac{\text{Indice des prix à la consommation (année } N + 1)}{\text{Indice des prix à la consommation (année } N)}$$

Droit d'inscription (DI)

Pour mémoire, à partir de l'année scolaire 2013-2014, les droits d'inscription, pour une année scolaire, sont calculés sur la totalité des périodes de cours, donnant lieu à rémunération de chargés de cours, prévues aux dossiers pédagogiques des unités de formation auxquelles un étudiant s'inscrit et dont le premier dixième de la durée se situe durant ladite année scolaire, que la totalité des périodes soit ou non enseignée durant l'année scolaire considérée.

- Dans l'enseignement secondaire et supérieur de promotion sociale: un forfait de **27 €** par étudiant pour l'année scolaire,
- Dans l'enseignement secondaire: **0,24 €** par période de cours, y compris les heures d'encadrement, de 50 minutes jusqu'à la 800^e période,
- Dans l'enseignement supérieur: **0,39 €** par période de cours de 50 minutes jusqu'à la 800^e période.

Montant des droits d'inscription et droits d'inscription complémentaires

Légende :

Colonne A : montant à payer pour un étudiant bénéficiant de l'exonération partielle – voir point 4

Colonne B : montant à payer pour un étudiant ne bénéficiant pas d'exonération partielle

Sont exemptés du DI:

- les mineurs soumis à l'obligation scolaire;
- les chômeurs complets indemnisés, à l'exclusion:

- a) des chômeurs en formation professionnelle bénéficiant d'un contrat de formation professionnelle individuelle en entreprise leur procurant des revenus supplémentaires;
- b) des chômeurs mis au travail et des prépensionnés;
- les demandeurs d'emploi inoccupés obligatoirement inscrits en vertu des réglementations relatives à l'emploi et au chômage, aux handicapés ou à l'aide sociale;
- les personnes en situation de handicap qui fournissent un document probant, c'est-à-dire toute preuve ou attestation délivrée par une administration publique compétente ou toute décision judiciaire reconnaissant un handicap, une invalidité, une maladie professionnelle, un accident de travail ou de droit commun ayant entraîné une incapacité permanente. Ces preuves et attestations sont établies par écrit ou sous toute autre forme imposée par l'organe chargé de les délivrer;
- les personnes qui bénéficient du revenu d'intégration sociale (RIS) ou d'une aide financière équivalente au revenu d'intégration sociale (ERIS);
- les miliciens;
- les personnes soumises à une obligation imposée par une autorité publique;
- les membres du personnel directeur, enseignant, auxiliaires d'éducation et les membres du personnel administratif de l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour lesquels la section, la formation ou l'unité de formation à laquelle ils s'inscrivent est reconnue dans le cadre de la formation en cours de carrière des membres du personnel enseignant;
- les membres du personnel de l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour lesquels la section, la formation ou l'unité de formation considérée constitue un recyclage dans le cadre de leur(s) fonctions(s) dans l'enseignement.

Pour répondre aux conditions de régularité des étudiants, le droit d'inscription est payé au moment de l'inscription.

Remarques

- a) Lorsqu'un élève ou un étudiant s'inscrit dans plusieurs établissements, pendant la même année scolaire, les règles définies dans la présente circulaire s'appliquent de la même façon que s'il s'inscrivait dans un seul établissement: forfait payé une seule fois, calcul établi sur base des périodes de cours suivies et limitation aux maximums du secondaire et du supérieur.

Pour garantir la bonne exécution de cette disposition, l'étudiant qui s'inscrit dans une deuxième école produit la preuve de paiement. Ledit document doit figurer dans le dossier de l'étudiant;

- b) Au montant du DI s'ajoutent les frais de dossier calculés au prorata du nombre de périodes suivies.

En cas de désinscription, les montants des frais de dossier sont acquis à l'établissement et ne pourront être remboursés sauf si la formation est annulée par la Direction ou si l'horaire est modifié (jour d'organisation);

- c) Les remboursements du DI ne s'effectuent qu'après signature de la demande auprès du service comptabilité de l'établissement.

Contact:
Madame Chantal DENOEL
Comptable
Rue Charles Deliège 9
4623 Fléron
Tél. 04 377 99 99

Les remboursements ne s'effectuent que par voie bancaire.

Exemples de calcul du DI

Je m'inscris à un cours de 120 périodes : $27 \text{ €} + (120 \times 0,24 \text{ €}) = 55,80 \text{ €}$

Je m'inscris à un deuxième cours de 120 périodes : ~~27 €~~ + $(120 \times 0,24 \text{ €}) = 28,80 \text{ €}$

Les 27 € de forfait ne se paient qu'une seule fois par année scolaire.

Rappel : au montant du DI s'ajoutent les frais de gestion de dossier (voir point 4 – b).

Frais complémentaires

Dans le cadre de certaines formations, des matières premières sont utiles. Elles sont à charge de l'étudiant.

Le chargé de cours précisera les montants et l'organisation de leurs perceptions.

LES SECTIONS

Sections	A	B
Bachelier en comptabilité – 1 ^{ère} année	102 €	441 €
Bachelier en comptabilité – 2 ^{ème} année – Fiscalité	102 €	441 €
Bachelier en comptabilité – 2 ^{ème} année – Gestion	102 €	441 €
Bachelier en comptabilité – 3 ^{ème} année – Fiscalité	102 €	386.40 €
Bachelier en comptabilité – 3 ^{ème} année – Gestion	102 €	394.20 €
Webdesigner 1 ^{ère} année	80 €	327.40 €
Webdesigner 2 ^{ème} année	102 €	403.95 €
Webdeveloper 1 ^{ère} année	102 €	409.80 €
Webdeveloper 2 ^{ème} année	102 €	419.55 €
Aide-soignant 1 ^{ère} année	102	288.36
Aide-soignant 2 ^{ème} année	102 €	308.04 €
Actualisation des activités infirmières déléguées	32 €	88.28 €
Assistant vétérinaire 1 ^{ère} année	102 €	301.80 €
Assistant vétérinaire 2 ^{ème} année	102 €	294.60 €
Assistant logistique en milieu hospitalier ou service d'urgences	82 €	224.44 €
Secrétariat médical	102 €	321 €
Secrétariat juridique	102 €	321 €
Technicien en infographie	102 €	321 €
Cuisine – niveau 1	42 €	126.6 €
Complément restaurateur		
- Salle niveau 1	32 €	83 €
- Salle niveau 2	32 €	83 €
- Néerlandais – niveau 1	12 €	48.46 €
- Néerlandais – niveau 2	12 €	48.46 €
Pack cuisine 2 ^{ème} année (cuisine + stage + néerl 1 + salle1)	123 €	185 €
Pack cuisine 3 ^{ème} année (cuisine + stage + néerl 2 + salle2 + épreuve intégrée)	130.20 €	202.20 €

LANGUES

	FRANCAIS	jours	Heures		Dates		Prix	
			De	À	Du	Au	A*	B*
Français UEDA		Ma & Je	18h30	21h25	07-09	27/01	32	87.80
Français UEDB		Ma & Je	18h30	21h25	01-02	23-06	32	87.80
Français UE1		Lu & Je	08h30	12h05	06-09	23-12	32	87.80
Français UE1 + UE2		Lu & Me & Ve	09h00	12h05	10-01	29-06	64	148.6
Français UE1 + UE2		Ma & Je	09h00	12h10	07-09	09-06	64	148.6

	NEERLANDAIS	jours	Heures		Dates		Prix	
			De	À	Du	Au	A*	B*
Néerlandais UE1		Lundi	18h30	21h30	06-09	20-06	32	87.80
Néerlandais UE2		Mercredi	18h30	21h30	08-09	08-06	32	87.80
Néerlandais UE3		Mercredi	18h30	21h30	08-09	08-06	32	87.80
Néerlandais UE4		Mercredi	18h30	21h30	08-09	08-06	32	87.80
Néerlandais UE5		Mardi	18h30	21h30	07-09	07-06	32	87.80
Néerlandais UE6.P		Jeudi	18h30	21h30	11-09	16-06	32	87.80
Néerlandais UE9		Samedi	08h30	14h05	04-09	29-01	32	87.80

	ALLEMAND	jours	Heures		Dates		Prix	
			De	À	Du	Au	A*	B*
Allemand UE1		Jeudi	18h30	21h30	09-09	16-06	32	87.80
Allemand UE2		Mercredi	18h30	21h30	08-09	08-06	32	87.80
Allemand en situation – UE1		Mardi	18h30	20h30	07-09	08-02	12	48.60

	JAPONAIS	jours	Heures		Dates		Prix	
			De	À	Du	Au	A*	B*
Japonais UE1		Mardi	18h30	21h30	07-09	07-06	32	87.80
Japonais UE2		Lundi	18h30	21h30	06-09	20-06	32	87.80
Japonais UE3		Samedi	09h00	12h15	11-09	04-06	32	87.80

	ANGLAIS	jours	Heures		Dates		Prix	
			De	À	Du	Au	A*	B*
Anglais UE1 + UE2		Lu & Me	18h30	21h30	06-09	15-06	64	148.6
Anglais UE1 + UE2		Ma & Je	09h00	12h10	07-09	10-06	64	148.6
Anglais UE1		Samedi	09h00	12h15	11-09	04-06	32	87.80
Anglais UE2		Samedi	09h00	12h15	11-09	04-06	32	87.80
Anglais UE3 + UE4		Ma & Je	18h25	21h30	07-09	09-06	64	148.6
Anglais UE3		Mardi	09h00	12h10	07-09	31-05	32	87.80
Anglais UE3		Samedi	09h00	12h10	11-09	11-06	32	87.80
Anglais UE4		Jeudi	09h00	12h10	09-09	09-06	32	87.80
Anglais UE4		Samedi	09h00	12h10	11-09	11-06	32	87.80
Anglais UE5 + UE6		Lu + Me	18h30	21h30	06-09	15-06	64	148.6
Anglais UE5		Mercredi	09h00	12h10	08-09	25-05	32	87.80
Anglais UE5		Samedi	09h00	12h10	11-09	11-06	32	87.80
Anglais UE6S		Mardi	09h00	12h05	07-09	24-05	32	87.80
Anglais UE6S		Jeudi	18h30	21h30	09-09	16-06	32	87.80

Anglais UE8	Mercredi	18h30	21h30	08-09	01-06	32	87.80
Anglais UE9	Samedi	08h30	14h05	04-09	22-01	32	87.80
Anglais en situation UE9 + UE10	Jeudi	09h00	11h05	09-09	09-06	12	48.60
Anglais en situation UE9 + UE10	Lundi	18h30	20h35	06-09	13-06	12	48.60

ESPAGNOL		jours		Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*		
Espagnol UE1	Mardi	18h30	21h30	07-09	07-06	32	87.80		
Espagnol UE1	Samedi	09h00	12h15	11-09	04-06	32	87.80		
Espagnol UE2	Mardi	18h30	21h30	07-09	07-06	32	87.80		
Espagnol UE2	Samedi	09h00	12h15	11-09	04-06	32	87.80		
Espagnol UE3	Lundi	18h30	21h30	06-09	20-06	32	87.80		
Espagnol UE4	Jeudi	18h30	21h30	09-09	16-06	32	87.80		
Espagnol UE6	Mardi	18h30	21h30	07-09	07-06	32	87.80		

ITALIEN		jours		Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*		
Italien UE1	Mercredi	18h30	21h30	08-09	08-06	32	87.80		
Italien UE2	Mercredi	18h30	21h30	08-09	08-06	32	87.80		
Italien UE3	Samedi	09h00	12h15	11-09	04-06	32	87.80		
Italien UE4	Mercredi	18h30	21h30	08-09	01-06	32	87.80		
Italien UE6	Lundi	18h30	21h30	06-09	20-06	32	87.80		
Italien en situation UE12	Mardi	18h30	20h30	07-09	18-01	12	48.60		

INFORMATIQUE

TABLETTE		jours		Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*		
Utilisation de la tablette	Jeudi	18h30	21h30	30-09	23-12	12	48.60		

DAO		jours		Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*		
DAO – 2D	Lundi	18h00	21h30	06-09	21-02	32	87.80		
	& jeudi	18h00	21h30	09-09	21-10				
DAO – 3D	Lundi	18h00	21h30	07-03	20-06	22	68.20		
	& jeudi	18h00	21h30	09-03	04-05				

WEB		jours		Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*		
Scripts clients - Vue JS	Mardi	18h30	21h30	07-09	07-06	32	87.80		
Scripts clients – Javascript	Mercredi	18h30	21h30	08-09	08-06	32	87.80		

ARTS APPLIQUÉS

TRAITEMENT DE L'IMAGE	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Photoshop - Niveau élémentaire	Lu & Je	18h00	21h30	06-09	25-10	22	63.40
Photoshop - Niveau moyen	Lundi	18h00	21h30	08-11	21-02	22	63.40
Photoshop – Niveau perfectionnement	Lundi & mercredi	18h00	21h30	07-03	30-05	22	63.40
Photographie – postproduction	Samedi	08h30	12h25	11-09	25-06	32	97.40

IMPRESSION 3D	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Modélisation et impression 3D	Mercredi	18h00	21h35	27-10	30-03	22	68.20

SOINS AUX PERSONNES

ATNUP FORMATION CONTINUE	jours	Heures		Dates	Prix		
		De	À		les	A*	B*
Groupe 1 :							
Aide équipe médicale + Matériel ambu	Samedi	09h00	15h45	09-10			50 €
Gestion du stress	Samedi	09h00	15h45	27-11			
Groupe 2 :							
Manutention ambulancière	Samedi	09h00	15h45	30-10			50 €
Transfert réa + RCP normes 2021	Samedi	09h00	15h45	18-12			
Groupe 3 :							
Manutention ambulancière	Samedi	09h00	15h45	29-01			50 €
Transfert réa + RCP normes 2021	Samedi	09h00	15h45	19-03			
Groupe 4 :							
Aide équipe médicale + Matériel ambu	Samedi	09h00	15h45	26-02			50 €
Gestion de l'agressivité	Samedi	09h00	15h45	26-03			

BIEN-ÊTRE

MASSAGES	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Techniques de bien-être par le massage 1	Lundi	17h45	21h30	06-09	30-01	22	68.20
Techniques de bien-être par le massage 1	Mardi	13h00	16h55	07-09	18-01	22	68.20
Techniques de bien-être par le massage 2	Mardi	13h00	16h55	25-01	14-06	22	68.20
Techniques de bien-être par le massage 2	Mardi	17h45	21h30	07-09	18-01	22	68.20

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Réflexologie plantaire	Mardi	17h45	21h30	25-01	14-06	22	68.20

HUILES ESSENTIELLES	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Huiles essentielles – niveau 1	Mercredi	18h30	21h30	08-09	08-06	32	87.80
Huiles essentielles – niveau 2	Lundi	18h30	21h30	06-09	07-03	22	68.20

Huiles essentielles – approfondissement	Lundi & jeudi	18h30	21h30	14-03	23-06	22	68.20
Huiles essentielles – professionnels de la santé	Jeudi	18h30	21h30	09-09	10-03	22	68.20

	SOPHROLOGIE	jours	Heures		Dates		Prix	
			De	À	Du	Au	A*	B*
	Harmonie vitale par la sophrologie – niveau 1	Mardi	09h00	12h25	14-09	14-06	32	92.60
	Harmonie vitale par la sophrologie – niveau 2	Mardi	18h00	21h30	14-09	14-06	32	92.60

	BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL	jours	Heures		Dates		Prix	
			De	À	Du	Au	A*	B*
	Bien-être au travail – Gestion du Burn-out	Samedi	09h00	12h20	09-10	27-11	12	44.76

RESTAURATION

	RESTAURATION	jours	Heures		Dates		Prix	
			De	À	Du	Au	A*	B*
	Découverte de la cuisine – niveau 1	Vendredi	09h00	14h55	17-09	28-01	32	87.80
	Découverte de la cuisine – niveau 2	Vendredi	09h00	14h55	04-02	24-06	32	87.80
	Cuisine végétarienne	Mercredi	09h00	14h35	08-09	10-11	22	63.40
	Cuisine asiatique – la Thaïlande	Mercredi	09h00	14h35	17-11	26-01	22	63.40
	Cuisine asiatique – le Japon	Mercredi	09h00	14h35	02-02	20-04	22	63.40
	Cuisine végétarienne – le printemps	Mercredi	09h00	14h35	27-04	22-06	22	63.40
	Cuisine végétarienne – l'automne	Mercredi	09h00	14h35	08-09	10-11	22	63.40
	Bistronomie	Jeudi	09h00	14h55	09-09	23-06	42	126.6
	Pâtisserie fine	Lundi	09h00	14h35	20-09	20-12	22	66.40
	Cuisine des poissons	Mercredi	18h00	23h00	22-09	23-02	32	87.80
	Cuisine des gibiers	Mardi	09h00	14h35	19-10	21-12	22	60.50
	Conception, réalisation et service de pâtisseries fines	Lundi	09h00	14h55	10-01	30-05	32	87.80
	Cuisine régionale wallonne – la pâtisserie	Mardi	09h00	14h35	11-01	15-02	12	48.60
	Petite restauration et sandwicherie	Mardi	09h00	14h35	22-02	31-05	22	68.20

REMÉDIATION

	FRANÇAIS	jours	Heures		Dates		Prix	
			De	À	Du	Au	A*	B*
	Orthographe et grammaire – niveau 1	Mercredi	18h00	21h00	08-09	08-06	32	87.80
	Orthographe et grammaire – niveau 2	Lundi	18h00	20h40	06-09	28-03	22	68.20

Permis de conduire

PERMIS B - THÉORIQUE	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Préparation au permis de conduire B – théorique	Samedi	09h00	12h20	11-09	20-11	12	48.60

Art floral

ART FLORAL	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Bases de l'art floral	Mercredi	09h00	13h10	15-09	19-01	22	68.20
Art floral – niveau 1	1 mardi sur 2	17h25	21h30	14-09	03-05	22	68.20
Art de la table	Jeudi	13h30	17h40	16-09	27-01	22	68.20
Décoration salle et banquet	Jeudi	13h30	17h40	03-02	16-06	22	68.20

Antiquité - Brocante

Antiquité-brocante	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Antiquité-brocante – bases	Lundi	18h00	21h30	06-09	27-06	42	117
Antiquité-brocante – perfectionnement	Mardi	18h00	21h30	07-09	21-06	42	117
Antiquité-brocante – spécialisation	Jeudi	18h00	21h30	09-09	23-06	42	117